



PROGRAMME ACTIVITÉ DES MERCREDIS

Du 03/09/2025 au 15/10/2025

Pré-ados 10/13 ans
à l'école Jules Ferry



Les programmes d'activités et des sorties

*Le service EJE se réserve le droit de modifications des programmes en fonction de la météo et de l'organisation interne

Horaires d'accueils des enfants à respecter sur tous les centres de loisirs

Matin : 7h30 à 9h30

Midi : 11h30 à 12h et 13h30 à 14h

Soir : 16h30 à 18h

En cas de sorties, les modifications d'heures sont indiquées sur le programme ci dessous

En cas de retard ou si vous souhaitez récupérer votre enfant en dehors des horaires d'accueils, contactez impérativement le responsable du site

Enfants 10/13 ANS					
Ecole Jules Ferry			Contact : 07.85.69.83.72		
Septembre 2025	Mercredi 3 Septembre	Mercredi 10 Septembre	Mercredi 17 Septembre	Mercredi 24 Septembre	Mercredi 1er octobre
Matin	CHOISI TON ACTIVITE	CREER TON MANGA	JOURNEE PLAGE	CHOISI TON ACTIVITE	STORY CUBE
Après-midi	VOLLEY BEACH	PLAGE	10H/16H (pique-nique fournie par le centre)	SPORT COLLECTIF	FOOT BEACH
Octobre 2025	Mercredi 8 Octobre	Mercredi 15 Octobre			
Matin	QUI SERA LEADER DES CASSEROLES ?	JOURNALISTE			
Après-midi	GENIE DES PAPILLES	D'UN JOUR			

Quotient Familial	Journée ou Demi-journée avec repas	Matin ou Après-midi	EXTERIEUR Journée	EXTERIEUR Matin ou Après-midi
0 à 360	7.50 €	5.20 €	19.00 €	15.00 €
361 à 800	8.50 €	6.20 €		
801 à 1200	13.50 €	8.20 €		
1201 à 2000	15.00 €	10.50 €		
+ 2001	17.00 €	13.00 €		

Dates d'inscriptions :

- Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h
au Bureau du service **Enfance/Jeunesse/Education**

Modalités d'inscriptions :

- Règlement obligatoire à l'inscription (tarifs ci-dessous)
- Fournir les pièces administratives nécessaires et obligatoires (voir ci-dessous)
- Pas d'inscription par téléphone ni par E-mail
- Remboursement sous forme d'avoir uniquement sur présentation d'un certificat médical

Pièces nécessaires pour inscrire votre enfant :

- Dossier inscription dûment rempli et signature du règlement intérieur (Dossier téléchargeable sur le site internet de la ville de Sérignan)
- Photocopie du carnet de santé (vaccinations)
- Attestation d'assurance
- Attestation CAF à jour (Quotient familial)
- Justificatif de domicile (Résidents de Sérignan)
- Acte de jugement en cas de modalités de garde particulières